

Appel en candidatures-offre de bourse Curriculum de Formation à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec le patient

Offre de bourses

Niveau maîtrise, bourse variant de 1000 à 7 500\$, selon la qualité des candidatures

Contexte

Le Comité interfacultaire de formation à la collaboration interprofessionnelle et au partenariat (CIO-UdeM) offre une bourse de maîtrise sur les pratiques collaboratives en partenariat patient. Le CIO-UdeM a pour mandat de former les futurs professionnels de la santé et des services sociaux aux pratiques collaboratives en partenariat patient. Les cours Collaboration en sciences de la santé (CSS) rejoignent plus de 4500 étudiants par année, provenant de 13 programmes des sciences de la santé et des sciences psychosociales ainsi que 80 professionnels et 80 patients partenaires au profil formateur. Ces cours mobilisent des pratiques pédagogiques novatrices par une formation hybride (en ligne et en présence) interactive et collaborative axée sur le développement des compétences des étudiants. Ces dernières années, une refonte majeure de la formation a été entreprise, notamment en y intégrant une forte composante multimédia afin de créer un environnement d'apprentissage stimulant. Les thèmes de développements prioritaires impliquent l'évaluation des différentes activités de formation : formation en ligne, activité intra programme, activités inter programme, activités longitudinales de mentorat avec le patient ou de mini-école de la santé, de développement de questionnaires d'évaluation, etc.

Description du mandat

L'étudiant devra développer un projet qui s'intéresse à l'intégration des pratiques collaboratives et du partenariat de soins dans les pratiques cliniques. Le projet peut, mais n'est pas limité à, mettre en lien les effets de la formation interprofessionnelle en partenariat avec le patient sur le développement des compétences et à l'impact des cours CSS dans la transformation des pratiques dans les milieux de la santé et des services sociaux.

Durée de la bourse

Trimestre d'hiver 2018 et possibilité d'un renouvellement.

Critères d'admissibilité

Avoir présenté une demande d'admission ou être inscrit dans un programme de maîtrise en sciences de la santé ou en sciences sociales ou sciences de l'éducation.

Être sous la direction ou codirection d'un des professeurs du programme de formation interprofessionnelle en partenariat avec le patient ou identifier un partenariat avec l'un des professeurs associés aux cours CSS ou avoir identifié un professeur associé aux cours CSS qui sera collaborateur au projet ([liste des professeurs](#)).

Documents à soumettre

- Lettre de présentation incluant : votre matricule, nom, prénom, programme d'études en cours ou complété et nom de la faculté et de l'Université dans lesquels vous faites ou avez fait vos études
- Lettre de motivation décrivant vos intérêts en recherche (maximum 500 mots)
- Lettre de présentation de votre projet de recherche : position du problème, brève revue de littérature, objectifs de recherche, méthodologie, brève description du milieu de recherche où se déroulera l'étude, contributions à l'avancement des connaissances, stratégie de diffusion des résultats (maximum 2 pages)
- Une lettre de recommandation de votre professeur superviseur à la maîtrise
- Une lettre du professeur collaborateur du CIO, si celui-ci n'est pas le superviseur de recherche principal
- Curriculum vitae incluant vos projets et/ou intérêts en recherche en sciences de la santé, sciences sociales ou sciences de l'éducation
- Relevé de notes d'études universitaires



Comité interfacultaire opérationnel

Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués par un comité d'experts selon les critères suivants :

Excellence du dossier universitaire :

- Bourses et distinctions
- Communications et publications
- Expérience en recherche et stages de formation

Qualité du projet :

- Clarté de la problématique et concordance des objectifs de la recherche
- Pertinence de la méthodologie
- Stratégies de diffusion des résultats
- Originalité du projet et convergence avec les travaux du programme de formation à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec le patient
- Alignement avec les objectifs du CIO-UdeM

Qualités personnelles et professionnelles :

- Solides capacités d'analyse et originalité de la pensée
- Capacités de rédaction

Les demandes ne respectant pas les conditions d'admissibilité ne seront pas étudiées.

Tous documents autres que ceux demandés ne seront pas analysés.

Le comité se réserve le droit de ne pas attribuer de renouvellement si les demandes ne correspondent pas aux critères d'excellence du concours.

Date limite pour le dépôt des candidatures

16 février 2018

Envoi des dossiers de candidature

Par courriel à : vanessa.balounaick.arowas@umontreal.ca

Date prévue d'annonce des résultats

1^{er} mars 2018

Date d'entrée en vigueur de la bourse

5 mars 2018

Exigences autres

Sur réception de la bourse, l'étudiant s'engage à présenter l'avancement de son projet aux membres du CIO-UdeM et à participer à certaines activités du programme

Modalités de paiement

À préciser

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter Vanessa Balounaick Arowas :

Vanessa Balounaick Arowas

Coordonnatrice à l'enseignement interfacultaire

Cours et activités interfacultaires de formation à la collaboration interprofessionnelle

Faculté de médecine – Université de Montréal

Pavillon Marguerite d'Youville, bureau 7085

514 343-6111 poste 37387 <http://cio.partenaires-de-soins.ca/>